

SAINT-GEORGES-D'ESPÉRANCHE



LES CAHIERS DE MAITRE JACQUES



N° 4 OCTOBRE 2020



5 EUROS

Cahier n°4 : Octobre 2020

L'association « **Les Compagnons de Maître Jacques** » a été créée en 1989 pour explorer et mettre en valeur le patrimoine Saint Georgeois. Avec l'aide de la municipalité, la sauvegarde des Halles, celle de la grange cistercienne du Guillolet et la mise en valeur des bâtiments restants du château ont été et continuent d'être l'action principale des CMJ. La redécouverte et l'analyse de documents anciens permet aussi aux compagnons de porter à connaissance des événements du passé. Ces cahiers en sont l'expression.

Le nom de l'association rappelle le grand architecte, Maître Jacques de Saint Georges, constructeur de tant de châteaux et pour qui celui de Saint Georges était sa référence.

Le cahier n° 1 de Mars 2019 contient les trois articles suivants :

- **Le dernier seigneur de Saint Georges**, le comte de Lévis qui fut guillotiné en 1792 et dont l'acte d'accusation a été depuis peu retrouvé.
- **Saint Georges, poste avancé savoyard dans le Viennois**. Présenté lors d'une journée d'histoire, à La Roche sur Foron en Savoie.
- **Trois familles et la grande guerre**. Plus de 420 jeunes Saint Georgeois ont participé à la Grande Guerre. Nous avons suivi 6 d'entre eux.

Le cahier n° 2 d'octobre 2019 contient aussi trois articles

- **Les comtes Pierre, Philippe et Amédée ou la construction du château de Saint Georges**. C'est la période grandiose de notre village, quand papes, rois et seigneurs s'y arrêtent. De 1250 à 1320, un grand demi-siècle passionnant.
- **Le carrefour de Lafayette**. Un rappel de la vie du général Lafayette et de la fête donnée en son honneur, lors de son passage en ce lieu qui porte aujourd'hui son nom. (1829)
- **L'église de Saint Georges d'Espéranche**. De ses origines supposées jusqu'à la mise en place de son nouveau coq. (2019)

Le cahier n° 3 de Mars 2020 contient les articles suivants

- **Les préparatifs d'une bataille à Verdun**, où un Saint Georgeois a été mortellement touché. (1916)
- **La commanderie de Bellecombe** à l'époque où Valencin était rattaché à St Georges.
- **Le travail des enfants** au XIX^{ème} siècle et la lente reconnaissance de leurs droits.
- Les débuts de l'élaboration **d'un modèle numérique du château de St Georges**.

Ce cahier n° 4 d'Octobre 2020 vous propose les articles suivants

- **Une battue aux loups**, où les Saint Georgeois en ordre dispersé chassent les loups.
- **Les enfants assistés** à une époque où la vie était rude.
- **Mémoires d'un burrelier de Saint Georges**.
- **Une lettre de Jean de Baret**, pleine de souvenirs.
- A la recherche **d'un modèle numérique du château de St Georges**.
- **Le château de Caernavon**, Jacques de Saint Georges, architecte.
- **La peste à Saint Georges**. Confinement oblige.

Bonne lecture à tous !

En couverture, à partir d'une photo de 1950 d'Arnold Taylor, l'étang des Terreaux (reste des douves), d'alors (partie basse) est juxtaposée avec la réalité d'aujourd'hui (partie haute). L'étang est maintenant un parking.

Préambule au dossier sur la chasse aux loups

Le document suivant d'André Clopin illustre la peur du loup qui a été à travers les âges le sujet de nombreuses discussions. A l'école maternelle on a appris et chanté.

Mais ils ne sont plus que dans les histoires
Oh les méchants loups des vieux contes de chez nous
Donne à la brebis un peu d'herbe tendre
Donne à la brebis un peu de pain bis
Musettes des bois qu'il est doux de vous entendre
Musettes des bois je tréssaille à votre voix

Et pourtant c'est toujours un sujet de débat, le loup est l'ennemi à abattre.

Un dicton disait

Si le loup menace de bondir sur toi, tu saisis une pierre et il s'enfuit.
Ta pierre c'est le Christ et si tu te réfugies dans le Christ le loup s'enfuit car c'est le diable.

Il y a aussi les histoires de loups-garous issues du moyen-âge, qu'Alexandre Dumas reprend dans « Les meneurs de loups ».

N'oublions pas non plus que les Dauphinois étaient surnommés les « brûleurs de loups » en référence à un mode de chasse dans les vallées alpines.

La « Mort du Loup » d'Alfred de Vigny, qui se récitait jadis en entier, sublime ce combat, cette guerre asymétrique, entre l'homme et la nature. A relire d'urgence !

Mais, à la triste liste d'André il faut ajouter

28 juin 1636, une battue à Moidieu
28 juin 1748, une fillette de deux ans est dévorée par un loup à Meysié
25 Septembre 1755 Marie Berger de 6ans est tuée par un loup.
31 Juillet 1773, deux enfants sont égorgés à Moidieu.

La menace est donc bien réelle et Gérard nous transmet l'image d'un collier fait de grelots pour effrayer le loup, animal plus craintif que conquérant.



La chasse aux loups

par André Clopin

Le 29 juillet 1754, Barthélemy Léonard Pupil, seigneur de Mions, écrit au lieutenant-général, commandant la province du Dauphiné, la lettre suivante :

« Monsieur,

Je crois devoir vous informer de la consternation où sont tous les habitants des paroisses de Mions, Chaponnay, Marennas, Chandieu et huit ou dix paroisses voisines qui sont situées près des bois dont l'étendue est de deux lieues de long et sur plus d'une lieue de large. Il s'est retiré dans ces bois, depuis trois ans, des animaux voraces qui y font beaucoup de désastres et qui viennent même quelquefois faire des courses dans la plaine. Depuis deux ans ils ont dévoré dix à douze bergers et depuis un mois ils ont dévoré encore une femme et un jeune enfant. La frayeur des habitants de ces cantons est si grande qu'ils n'osent plus aller dans ces bois, ni mener paître leurs bestiaux dans les fonds voisins. Il paraît que le bien public exige de purger le pays de ces monstres, ce qui ne peut se faire que par une battue générale, pour laquelle je crois qu'il faudrait rassembler quinze à dix-huit paroisses. Aucun gentilhomme, ni aucun châtelain de ces paroisses ne peuvent se charger de cette commission parce qu'elle est difficile et qu'il faut quelqu'un en place qui ait autorité sur tous ces paysans qui ne sont pas disciplinés. Il m'apparaît que sous vos ordres le prévôt de la maréchaussée de Grenoble après avoir rassemblé toutes ses brigades pourrait commander aussi tous les paysans en nombre suffisant pour entourer exactement les bois, après avoir armé les paysans des armes nécessaires. Le temps me paraît propre à présent pour cette expédition, parce que les blés sont coupés et que les animaux sont sûrement rentrés dans les abris. »

Les actes de décès relevés dans les registres paroissiaux de cette époque nous montrent toute l'étendue des désastres imputés aux loups. Ainsi :

Le 30 avril 1753, Benoit Roussillon, 8 ans, est inhumé à Chaleyssin, dévoré par des loups ;

Le 28 janvier 1754, Benoit Perret 9 ans, à Illins, tué par des loups ;

Le 20 avril 1754, François Gounon, 14 ans, à Mons, égorgé par une bête féroce ;

Le 9 mai 1754, Pierre Torgue, 7 ans, à Illins, tué par des loups ;

Le 3 juin 1754, Madelaine Enternet, 4 ans, à Chaponnay, dévorée par des bêtes féroces ;

Le 17 juillet 1754, Claudine Nardin 45 ans, à Villette, dévorée par des bêtes féroces ;

Le 9 août 1754, François Beloud, 8 ans, à Luzinay, égorgé par une bête féroce.

Les termes de cette missive du seigneur de Mions semblent avoir été pris en considération par les autorités. En effet, le comte de Marcieu, gouverneur du Dauphiné, fait parvenir à près de vingt paroisses de notre région, de Vienne à Saint-Priest, de Ternay à Fallavier, de Seyssuel à Vénissieux, des instructions relatives à l'organisation d'une battue qui se déroulera le 10 septembre 1754. Ces instructions donnent dans les moindres détails le déroulement de cette opération de grande envergure.

La communauté de Saint-Georges d'Espéranche reçoit des instructions très précises quant à sa participation. Elle fournira 190 hommes, savoir 64 hommes pour tirer au fusil et 126 hommes pour battre et traquer. Les 126 traqueurs seront divisés en 3 compagnies de 42 hommes chacune.

Il est ensuite précisé l'organisation de cette troupe :

Le sieur Jars, capitaine châtelain, le sieur Pétrequin, secrétaire-greffier et le sieur Jouanin, bourgeois commanderont chacun une compagnie. Ils auront chacun sous leurs ordres deux lieutenants choisis parmi les grenadiers de la ville de Vienne et quatre sergents pris parmi les hommes désignés pour tirer au fusil. Les autres tireurs forment une quatrième compagnie commandée par le sieur Sarrazin, et le reste va se joindre aux tireurs d'autres communautés : 22 à Fallavier, 6 à Heyrieux, 5 à Toussieu., 5 à Diémoz

Le sieur Pétrequin conduira sa troupe à Luzinay où il se rendra au plus tard à 4 heures du matin, il appuiera sa gauche à la compagnie du sieur Jars et sa droite à celle du sieur Jouanin. Ils seront sous les ordres de messieurs Deshessard et Berthet capitaines supérieurs de la gauche des traqueurs.

Ces instructions sont suivies de conseils relatifs à la préparation de cette battue :

- *procurer des armes à ceux qui n'en ont pas,
- *fournir la poudre et le plomb nécessaires (1/4 de livre de poudre et 1 livre plomb par tireur),
- *demander aux traqueurs de se munir de bâtons ferrés, fourches, tridents, dailles, tambours, pistolets et autres instruments bruyants,
- *faire amener des mâtins, des gros chiens de grange et de troupeaux pour découvrir plus facilement les loups dans le fond des combes ou autre endroits obscurs ou épais et les en faire sortir,
- *organiser les déplacements sur le terrain et prendre les mesures de sécurité quant aux habitants et aux animaux domestiques se trouvant dans l'enceinte de la battue,
- *préparer psychologiquement les hommes. Ils feront tous leurs efforts pour détruire dans le peuple le fanatisme des loups-béroux et leur prouver que ce ne sont que des loups ordinaires qui malheureusement se sont accoutumés à manger de la chair humaine, et quand même il se trouverait dans nos bois, ce que je ne crois pas, des loups-cerviers, des ours, même des tigres, il faut leur prouver que ce ne sont que des bêtes qu'un coup de fusil tue et qu'il est nécessaire de les détruire.

Le premier lieutenant de la maréchaussée de Vienne se rend sur place pour prendre les dispositions nécessaires pour l'organisation de cette battue. Des instructions sont alors adressées à « Messieurs les officiers des communautés employés à la battue ou chasse aux loups qui doit être faite le mardi 10 septembre 1754 », signées Monsieur de la Corderie et Pérouse de Verchères, ajoutent des précisions à cette préparation :

- *Messieurs les officiers de communauté auront attention de faire assembler les habitants qu'ils auront commandés et de les faire partir assez tôt pour qu'ils soient arrivés à quatre heures du matin au poste qui sera indiqué par l'ordre séparé et imprimé que Monsieur de la Corderie enverra pour être remis aux capitaines de chaque compagnie.
- *Ils partageront également le terrain que leur troupe occupera, ils auront attention de conserver les distances entre eux et les compagnies qui les joindront, et qu'au milieu de la chasse les hommes doivent être moitié plus proches qu'ils n'étaient au commencement.
- *Ils observeront à faire entrer dans les vignes les traqueurs porteurs d'instruments bruyants et de pistolets pour y faire beaucoup de bruit avec peu de monde afin d'éviter de gêner les vignes. (les vendanges sont proches)
- * Comme il pourrait se faire que la battue ne finit pas dans un seul jour malgré les précautions qu'on prend pour y parvenir, messieurs les officiers de communautés auront attention de prévenir tous les habitants qu'ils commanderont pour cette battue, de se

pourvoir des vivres qui leur seront nécessaires, non seulement pendant le journée, mais encore pendant la nuit et le lendemain, l'intention de M. de la Corderie étant qu'en ce cas chacun couche au bivouac, sans avoir la liberté de se retirer chez soi quelque près qu'ils en soient. Et comme en ce cas il sera nécessaire d'avoir du bois pour éclairer des feux, il y sera pourvu par un ordre particulier. »

Rendons-nous maintenant sur cette journée du 14 septembre 1754. Ce sont plus de 2 000 personnes: (28 compagnies de traqueurs, 13 compagnies de tireurs, chacune étant composée de 42 hommes, 1 capitaine, 2 lieutenants et 4 sergents) qui vont encercler la zone à battre.

Imaginons les groupes de traqueurs avançant dans les bois accompagnés des aboiements des chiens, des roulements des tambours, du tintamarre des bâtons frappant sur des casseroles ou des chaudrons, des cris des hommes, le tout ponctué de coups de pistolets. Aucun loup ne devrait en réchapper.

Mais les consignes ne sont pas toujours respectées. Le départ, fixé à 4 heures du matin (heure beaucoup trop matinale) ne peut être donné, beaucoup de participants étant en retard au rassemblement. Ce n'est que vers 7 heures que la troupe s'ébranle « au signal qui sera de trois coups de fusil tirés de suite à une seconde de distance les uns des autres . »

Au début la battue se déroule selon les consignes. Mais peu à peu il y a du relâchement, les groupes ne se déplacent plus de front mais en ligne, évitant les fourrés et les fonds de combes laissant trop d'espaces entre les groupes. C'est ainsi qu'une quinzaine de loups réussissent à passer à travers les mailles du filet. Cependant une louve sera abattue

Le soir, au bivouac, les participants se rassemblent autour de grands feux, tant pour se réchauffer que pour éloigner les bêtes sauvages. Mais leur nombre a considérablement diminué car certains, par lassitude, manque d'enthousiasme ou peur des loups, n'ont pas hésité à déserté la battue pour entrer plus rapidement chez eux.

Le lendemain, la battue reprend à effectif réduit pour s'achever en milieu de matinée. Sans résultats.

Malgré une préparation minutieuse, cette battue est un échec complet. Et les curés vont continuer à enregistrer, dans les registres paroissiaux, les actes de décès causés par des loups

*le 25 septembre 1754, à Mons, est inhumé Claude Péaud, 20 ans, dévoré par une bête féroce

*le 1 novembre 1754 ;à Communay, Philippa Comte, 10 ans, dévorée par une bête féroce

*le 25 novembre 1754, à Communay, Antoine Chosson, 10 ans, dévoré par une bête féroce ;

*le 6 septembre 1755, à Saint Martin de Vienne, un garçon, 8 ans, mort par la dent des loups ;

*le 15 septembre 1755, à Saint-Just, Marie Berger, tuée par des loups ;

*le 17 octobre 1755, à Chaponnay, Marguerite Blanchet, 11 ans /2, dévorée par des bêtes féroces ;

*le 11 novembre 1755, à Heyrieux, Benoite Vacher, 8 ans, dévorée par des bêtes fauves ;

*en juin 1756, à Villette, Jeanne Massard ,6 ans, dévorée par des bêtes sauvages

*le 14 juillet 1756, à Seyssuel, Claudine Ailloud, Joseph Savigneux le 15 et Michel Charmettan

*le 27 septembre 1756, dévorés et mis à mort par une bête féroce ;

*le 18 juillet 1756, à Saint-Just, Anne Tiran, 10 ans, tuée par un loup-cervier ;

*Pouvoit être remis à M. Petrequin fentairegriff
de St Georges d'Espérance.*



ORDRE

QU'OBSERVERONT MM. LES CAPITAINES.
de Traqueurs pendant la Bataille du 10 Septembre 1754.

M. *Petrequin* assemblera sa Compagnie à *St Georges d'Espérance*
à *10* heures du *soir*; il en visitera exactement les

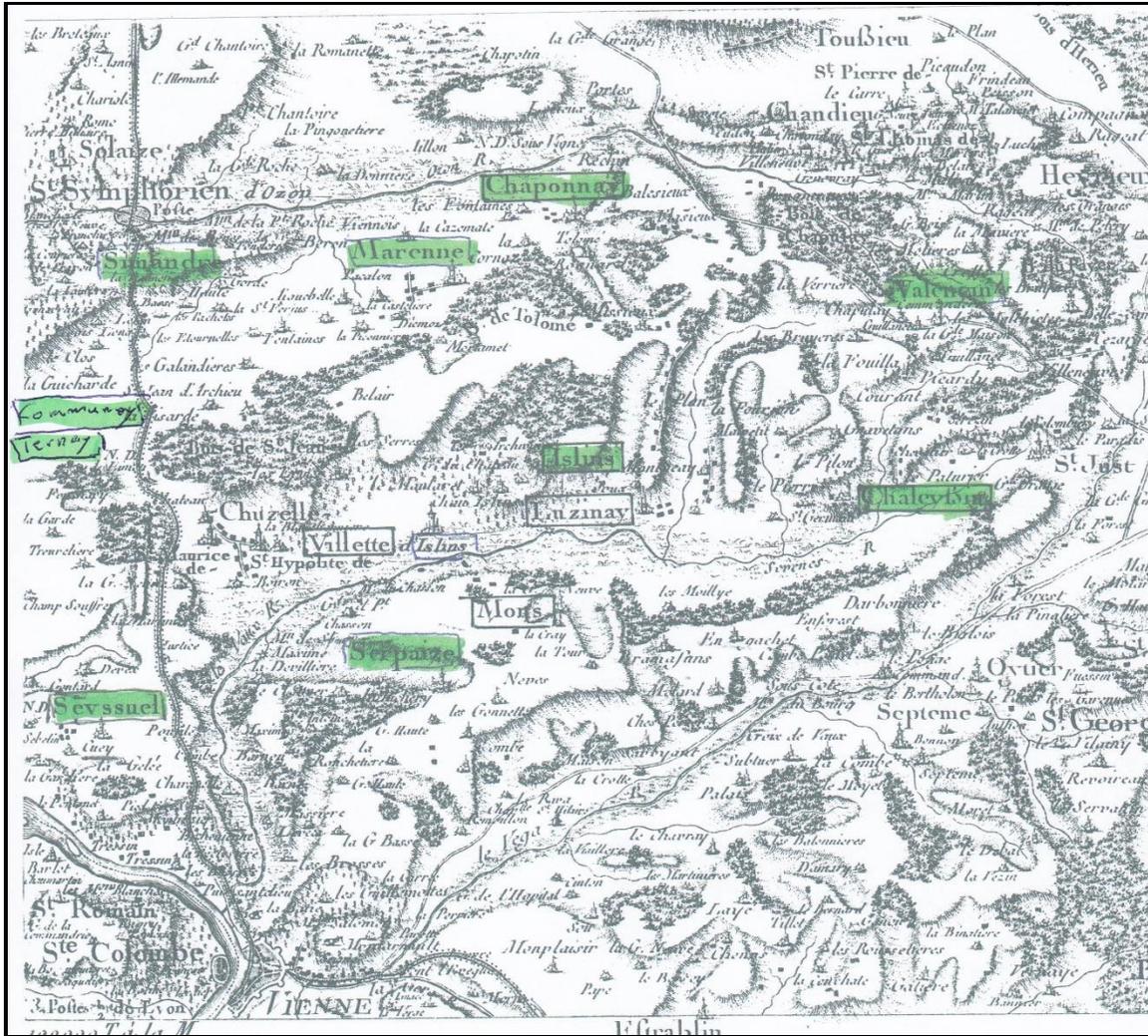
armes, pour voir si elles sont telles qu'il en fera convenu, de bâtons ferrés, fourches, tridents, ou autres équivalentes, deux tambours ou instrumens bruyants, s'il est possible, deux ou trois pistolets au plus, & entre les mains de gens dont il soit sûr de la sagesse; il les fera charger devant lui avec de la poudre seulement, & les visitera ou les fera visiter souvent, pour voir si on n'y auroit pas glissé des balles, grenaille ou mitraille; punira celui qui aura fait cette faute, lui fera ôter son pistolet, de crainte qu'il n'arrive quelque accident; il fera conserver les Chiens que les Traqueurs auront mené, & empêchera qu'il ne soit fait de mal aux siens ni aux autres. Il conduira la Troupe

*adusi noy oit e serendra au plus tard a quatre heures du
soir. Malin il appuyera sa droite à gauche a la compagnie de
Jari et l'adroite a celle du sieur Joannin*

Il partagera son terrain également entre les Traqueurs & divisera ses Officiers & bas Officiers dans la Troupe. La ligne des Traqueurs demi-circulaire se mettra en mouvement par son centre, qui s'avancera pour réduire ce demi-cercle en ligne droite, qui appuiera sa gauche à la branche des Tireurs au midi, sa droite à la branche des Tireurs au nord; & quand cette ligne sera droite, elle battra toute la largeur du terrain qui est entre ces deux branches de Tireurs, marchant du même pas.

M. de *Petrequin* aura attention que la gauche de sa Compagnie ne quitte point la droite de celle de *St Jari*
ni la droite la gauche de celle de *St Joannin*

Ordre de bataille du 10 Septembre 1754, arrivé à Saint Georges d'Espérance



Carte de Cassini (vers 1730) montrant les lieux de la battue



Un métier d'autrefois : le bourrelier.

par André Clopin

Le bourrelier est un artisan qui travaille surtout le cuir et un peu la toile pour confectionner ou réparer tous les éléments qui constituent le harnachement des chevaux : colliers, licols, rênes, selles, ...

Dès 1268, dans les statuts de la corporation des bourreliers, cet artisan est défini comme «faiseur de colliers à cheval, de dossières, de selles et toute autres manières de bourrellerie». Cette corporation était placée sous le patronage de Saint Eloi.

Après l'emploi de la bricole (la traction se fait par le cou du cheval), le collier (appuyant sur les épaules) donne aux animaux de traits plus de souplesse et de force ; Il permettait de tirer des charrois plus lourds avec moins de peine pour les animaux.



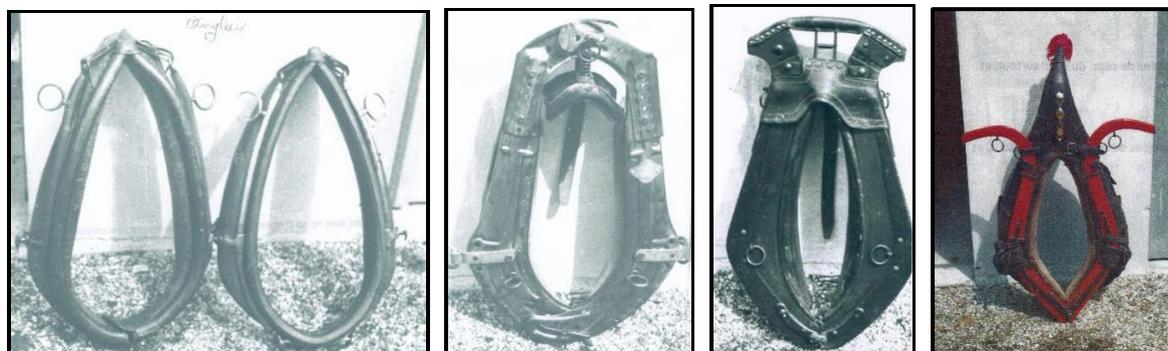
La bricole ou collier de gorge,

les inventions de Moyen-âge (charrue à soc, collier, assolement triennal),

le collier d'épaule

Le bourrelier mettait tout son savoir pour faire des colliers bien adaptés à l'encolure de l'animal pour éviter les blessures. Le collier était « l'orgueil » du bourrelier ».

Pour fabriquer un collier, il partait d'une forme de paille enveloppée de basane qu'il garnissait de cuir. Il faisait une renfonçure bourrée de crin animal pour adoucir la pression du collier sur l'épaule du cheval. Il plaçait les attelles de bois renforcées par des platines métalliques qui servaient à fixer les crochets de tirage. Il ornait la tête du collier de fleurons de cuivre, de lettres ou de clous dorés.



Colliers anglais,

Collier américain de 1917, tout en fer

Collier ardennais

Collier provençal

Les colliers étaient différents suivant les régions ou leur utilisation. Il y avait des colliers de diligence, de labour, de limon, de mine, de vigneron, de camion ou anglais, ...

Chaque région avait un collier de forme et de présentation particulières. Dans le Midi, collier provençal, tête très haute, housse roulée, beaucoup de cuivre. Dans le Dauphiné, collier demi-provençal, utilisé dans notre région, tête plus courte. Dans le Beaujolais, collier vigneron sans tête. A Lyon, collier de camion avec des attelles très larges. Collier bourguignon, à petite tête et larges attelles. Collier anglais, léger, élégant, pour les voitures de maîtres, les fiacres.

A Saint Georges d'Espéranche, région essentiellement agricole, les très nombreux paysans ont très souvent besoin d'un bourrelier. Dans le village vont se succéder, année après année, ces artisans. Claude Volland en 1793, Jean Vernay en 1808, Auguste Martin en 1835, Jean Chabroud en 1836, Isidore Martin en 1838, J.F. Martin en 1862, Claude Richard en 1864, Jules Jourdan en 1895.

C'est chez ce dernier, qu'en 1897, François Clopin entre en apprentissage. Le contrat prévoit que le père de François « paiera audit Jourdan la somme de 350 francs payable 150 francs comptant et 200 francs à la fin de l'apprentissage ». Jourdan s'engage à nourrir François, à le loger et à le soigner pendant toute la durée de sa présence chez lui.

Pour approfondir ses connaissances professionnelles, il va faire des séjours dans d'autres ateliers. Chez P. Berthelot à Francheville d'avril à juillet 1898. Chez Aulas-Saint-Didier bourrelier à Beaujeu d'août 1899 à janvier 1900. Chez Emile Thormeyer à Carouge (Suisse), haut lieu de la bourrellerie à cette époque.

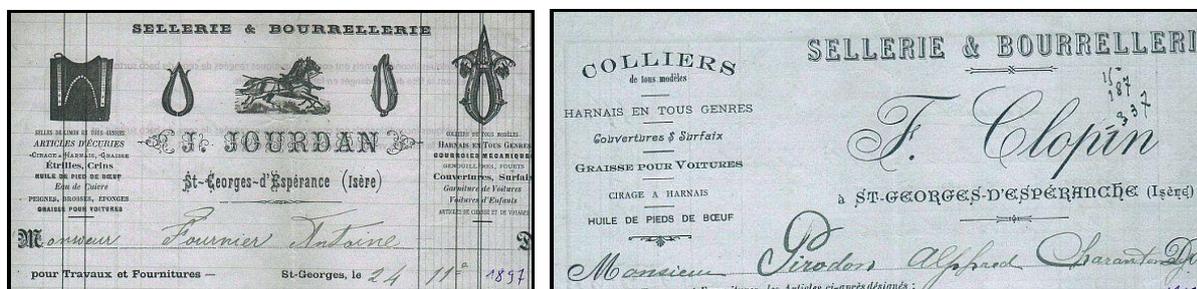
A la fin de sa formation, en 1901, François achète à Jourdan, son ancien maître de stage, « le fonds de bourrellerie qu'il exploite, comprenant la clientèle ou achalandage, les objets mobiliers servant à l'exploitation dudit fonds et les marchandises existant en magasin ainsi que la maison ; logement et magasin ». Tout ceci pour la somme de 2 000 francs. Jourdan « s'interdit formellement d'exploiter ou faire valoir à l'avenir aucun fonds de commerce analogue à celui présentement cédé dans la commune de Saint Georges. »

Devenu patron, François va accueillir à son tour des apprentis venant d'un peu partout. Louis Michon qui vient de Dompierre les Ormes (71) de 1921 à 1927. Jean Sibille de Saint Vêran (05) de mars à juin 1927. Roger Rizet de Saône et Loire de décembre 1927 à décembre 1928. Camille Chenavier, 12 jours en 1929. Michel Bellaton de Pont de Cheruy de mars 1929 à avril 1930. André Gallien 10 jours en 1930. Joseph Merlin des Abrets, 23 jours en 1930. Henri Crozes de Lussas (07) d'avril à juin 1931.

En 1936, il cède son fonds à son fils Louis, (il fera donation du bâtiment en 1944). De patron, il devient ouvrier de son fils. Retiré dans sa « petite maison », il revient régulièrement à son ancien atelier où il trouve toujours un licol à recoudre ou un fouet à réparer.

Louis a appris le métier auprès de son père. Devant, l'augmentation du nombre de voitures automobiles et pour élargir le champ de ses activités, il fait un stage à Cannes pour se former en garniture automobile : capotes en toile, sièges, coussins, ... Il forme aussi des apprentis par exemple Georges Couilloud qui deviendra patron d'un atelier de bourrellerie à La Côte Saint André.

En 1941, les fournitures pour exercer son métier sont contingentées. Des bons-matières lui sont accordés pour le cuir, la toile, les métaux. Pour les obtenir, il doit fournir un état de tous ses clients et de leurs animaux, ce qui représente 539 chevaux, 5 mulets et 379 bœufs et vaches de travail aussi bien au village que dans les villages voisins. S'il veut obtenir un supplément à ce qui lui est accordé légalement, il apporte à ses fournisseurs une plaquette de beurre ou une douzaine d'œufs qu'il a récupérées auprès de ses clients. (Marché noir?).



Deux bourrelliers de Saint-Georges



Restrictions veut dire « bons en tout genre »

Pendant cette période de restrictions, il confectionne quantité de musettes et sacoches de vélos qui permettent de transporter facilement le "ravitaillement".

O. C. R. P. I. SECTION DU CUIR ET DES SELLERIES A BOURRELLERIE
 2, Rue Edouard-VII PARIS 9^e

Nom *Clopin* N° *327838*

Références: *blanc* Kgs
 Quantité: *69* Kgs
 Poids non perçu le mois précédent: Kgs

QUANTITE PERÇUE	MONTRE	POIDS (KGS)
Bandes cuir noir		
Dossiers		
Bandes		
Plumes		
Chapeaux à ornements		
TOTAL		

JANVIER 1944

BON DE RÉAPPROVISIONNEMENT DU FABRICANT EN CUIR A DESSUS

Départ: _____ Commune: _____

La présente note de réapprovisionnement est valable pour un mois à compter de sa date d'émission.

Chaussures à Semelles (1) en cuir ou en caoutchouc

BON DE RÉAPPROVISIONNEMENT DU FABRICANT DE CUIR A DESSOUS

Départ: _____ Commune: _____

La présente note de réapprovisionnement est valable pour un mois à compter de sa date d'émission.

(1) Réviser la semelle tassée.



Comment avec des restrictions, fournitures contingentées, équiper son attelage ?

Comme on vient de le voir, le travail ne manque pas à la bourrellerie Clopin !

Mais cette période florissante ne va pas durer. A la fin de la seconde guerre mondiale, les tracteurs vont apparaître dans les champs et les chevaux disparaître peu à peu, ne laissant au bourrellier que la fabrication des ceintures de cuir, des colliers et laisses de chien ou la réparation des cartables en cuir des écoliers. Dans un petit discours prononcé lors des funérailles de Louis, monsieur Mollié, instituteur, raconte : "Il ne se sentait pas vexé de rendre les plus menus services : mettre un œillet à une ceinture, ajuster une fermeture éclair et recoudre mon vieux porte-monnaie râpé auquel j'étais habitué et dont je ne pouvais pas me séparer. Et c'est avec le sourire qu'il me disait: "Oh ! il est encore tout neuf, mais la prochaine fois, il faudra changer la peau !"

Chaque année, au mois de juillet, c'est la période des moissons. Là, les activités de l'atelier se consacrent presque exclusivement à la réparation des toiles de moissonneuses. Chaque jour il en arrive plusieurs : toiles déchirées, baguettes cassées, sangles de fixation arrachées. Et il faut faire vite car les paysans sont pressés, la récolte des céréales ne peut pas attendre.

Après un essai de reconversion dans la vente de produits vétérinaires Sassin et la vente de boules lyonnaises et de pétanque de la marque « l'Intégrale », pour lesquelles il confectionne des sacoches en cuir pour les transporter, il cesse toute activité professionnelle dans les années 70 et se consacre à des recherches sur l'histoire de son village et à l'animation du « Club du Troisième Age » dont il est le trésorier.

C'est ainsi que va disparaître un peu partout le beau métier de bourrellier comme Larcher à Heyrieux et Groléas à Saint Jean de Bournay.

Cependant, il existe encore quelques rares bourrelliers-selliers qui travaillent grâce au développement des centres équestres.

Un bourrellier, Jean Dufour, a écrit une complainte évoquant cette disparition : la ballade des bourrelliers"

Que va-t-on faire des bourrelliers ?
 Plus de chevaux, plus de croupières,
 Plus de colliers à réparer.
 Que mettront-ils dans leur soupière ?
 On parle de solidarité
 Seraient-ils seuls, les bourrelliers ?

Que va-t-on faire des bourrelliers ?
 Leur nom persistera-t-il au dictionnaire ?
 Va-t-on les rayer des métiers ?
 Ce serait révolutionnaire.
 Qui va donner la solution
 De cette importante question ?

Que va-t-on faire des bourrelliers ?
 On voudrait supprimer leur nom.
 Rêveraient-ils tout éveillé ?
 Sans tenir compte de son renom,
 Quand il n'est plus indispensable
 Un nom s'efface sur le sable.

Que va-t-on faire des bourrelliers ?
 Personne ne s'inquiète de leur sort.
 Pourquoi vouloir les supprimer ?
 Ils ne sont pas dans leurs torts.
 Ils ont bien assez travaillé,
 Si on en faisait des rentiers !

Que va-t-on faire des bourrelliers ?
 Comme on y met de vieilles voitures,
 Va-t-on les mettre dans un musée
 Pour rappeler aux races futures
 Qu'ils existèrent bien pourtant
 Et qu'ils furent désirés en leur temps.

Frères humains qui après nous vivrez,
 Pensez à ceux qui faisaient des colliers,
 Pas pour les mondaines,
 Mais pour les équidés.
 Ce jour-là n'est pas pour cette semaine
 Qu'on laisse vivre les bourrelliers !

Les épidémies *par R.M. Faure*

Le cahier n°3 édité au début du confinement est resté bloqué sur nos rayons. Ce cahier n°4 nous rappelle nos peurs ancestrales du loup, évoque aussi ces pandémies qui ont émaillé notre histoire. Les archives de Saint Georges retracent l'épisode de peste de 1629, qui décima une partie importante de la population.

La grande histoire nous rapporte la peste d'Athènes qui en 449 avant JC décima entre un tiers et un quart de la population, vit mourir Périclès, mit fin à la première partie de la guerre du Péloponèse--faute de combattants--et à la grandeur grecque. La peste Antonine de 165 à 180 fit près de 8 millions de morts pour une population mondiale estimée à 64 millions. La peste noire de 1348 à 1352 fut très violente avec une estimation de 75 millions de morts en Europe. C'est à cette époque que le Dauphiné est transporté, pour ne pas dire vendu, à la France, que la Savoie se retire dans ses montagnes et que notre village de Saint Georges d'Espéranche disparaît quasiment de l'histoire. Plus près de nous, la grippe espagnole, à la fin de la Grande Guerre, fit près de 10 millions de morts. Elle fut presque oubliée car on compte les morts de la guerre et on érige des monuments.

Des auteurs décrivent l'arrivée, puis la déferlante de la maladie. Thucydide, auteur Grec de la « Guerre du Péloponèse » est repris par Lucrèce, auteur latin, qui nous laisse ces vers terribles :

*Les ulcères, le flux noir de leurs intestins,
Annonçaient l'arrivée prochaine de la mort.
Un jet de sang vicié leur giclaît des narines,
Emportant avec lui ce qu'il restait de vie.*

.....

*La peste rongeaît tout, et jusqu'au sexe même.
Certains, épouvantés sur le seuil de la mort,
S'amputaient par le fer de leur membre viril.*

Boccace, dans le Décaméron décrit la peste de 1348 qui ravage sa ville de Florence :

« Combien de vaillants hommes, que de belles dames, combien de gracieux jouvenceaux, que non seulement n'importe qui, mais Galien, Hippocrate ou Esculape auraient jugés en parfaite santé, dînèrent le matin avec leurs parents, compagnons et amis, et le soir venu soupèrent en l'autre monde avec leurs trépassés. »

Jean de la Fontaine en 1678 résume en quelques vers la peur qui habite les populations :

*Un mal qui répand la terreur,
Mal que le ciel en sa fureur,
Inventa pour punir les crimes de la Terre,
La peste (puisqu'il faut l'appeler par son nom)
Capable en un jour d'enrichir l'Achéron,
Faisait aux animaux la guerre.
Ils n'en mouraient pas tous, mais tous étaient frappés.*

La peste, ou plutôt la pestilence, (c'est sous ce nom qu'on désignait autrefois des maladies épidémiques : peste bubonique, peste pulmonaire, mais aussi variole, choléra...) a causé au cours de notre histoire de nombreux ravages parmi les populations. Les conséquences humaines et économiques de ces fléaux sont énormes, difficilement quantifiable, et ont parfois changé le cours de l'histoire.

Le refus de voir la colère de Dieu nécessite des coupables et bien souvent les juifs en font les frais. (voir « Glanes d'histoire ») En juin 1348, le comte de Savoie, Seigneur de Saint Georges, ordonne au châtelain de la Côte Saint André *de ne pas inquiéter les juifs accusés d'empoisonner les eaux*.

Vers 1350 cette épidémie cesse. Notre village n'est certainement pas épargné, (le Rouergue et le Béarn semblent seuls y avoir échappé), mais aucune indication de ces événements concernant notre village ne nous est parvenue.

Plus près de nous la peste revient et, Messire Reynod, curé de Saint Georges qui a tenu les registres paroissiaux¹ à partir de 1620, a rassemblé dans une grande accolade toute une série d'actes de sépulture, marquant en face « *peste* ». L'épidémie commence brutalement par trois décès le 13 juillet. Jusqu'au 4 octobre 1629 des familles entières vont être décimées.

Extrait des registres paroissiaux :

Ledit mois nommé est mort de peste et depuis sont morts :

- 13 juillet: Perrette Rabatel, femme de Pierre Ginin, Jean Ginin, père dudit Pierre, Benoite Ginin fille dudit Pierre et de ladite Perrette,
15. Florie Nemoz femme de Jean Bonnevey, Françoise Gonot femme de Claude Chavrot
- 20 Pierre de F... dit le litron,
- 21 Une femme nommée La Beriauda, La grangière de la Séra (la fermière)
- 23 Un valet dudit Jean Ginin ;
- 24 Pierre Ginin fils dudit Jean (voir 13/07)
- 25 Le susdit Claude Chavrot, Catherine sa fille
- 28 Le susdit Jean Bonnevey (voir le 15/07.) et un sien fils
- 26 Jean Rabatel dit ...
- 30 La mère de Jean la Valloursière dit ...
- 6 août La veuve de Jean François Blanchon
- 7 Benoite Perol femme de Guillaume Siren
- 10 Michelle Chaleyssin femme d'Antoine ...
- 11 Le susdit Jean de la Valloursière dit ... (voir 30/07), Jean Bouvier fils de Nicolas Bouvier
- 12 La veuve de feu Claude Jocteur, Françoise Siren fille du susdit Guillaume (7/08.)
- 13 Martiane fille dudit Jean Rabatel (26/07.)
- 19 Benoit Siren fils susdit (7 et 12/08), Benoite Siren fille du susdit (7 et 12/08)
- 20 Isabeau Cresson belle-mère du susdit Siren, Nicolas Bouvier (voir 11/08) Claude Fils de Jean la Valloursière (voir 30/07 et 11/08), Guillaume Fils de Jean la Valloursière, Toussaint Fils de Jean la Valloursière, Françoise Metra veuve dudit La Valloursière, Louis leurs enfants - 8 victimes dans cette famille, Pierre de la même famille, Catherine Bourson fille de Jean dit Gonin, Gabriel Blanchon fils d'Antoine et Jacquemaz Massot
- 21 Guillaume Siren (voir 7 - 12 - 19/08), Marguerite sa fille, Jean Bourson (voir le 20/08), Louis son fils.
- 24 Florie Florie veuve de Jean Bourson, Florie La Valloussière.
- 25 Jacquemaz Massot femme Antoine Peyaud Blanchon, Florie, veuve de Gaspard, Louise Pollot fille de la Beriauda (21/07).
- 26 Jeanne Roche femme de Jeannot Chollier.
- 27 Jean
- 29 Benoite Gonot femme de Gabriel Pressin, Guitta ou Marguerite Bouvard femme d'Antoine Charroud. Le même jour le troisième décès n'est pas attribué à la peste. Mais toujours ce 29 Août, la lugubre série continue. Benoit Jocteur fils de Claude (12/08), Floris Chollier fils de Jeannot (26/08).
- 1er sept Benoit Jocteur fils de Claude (le même ou un autre que le 29/08)
- 4 Gasparde fille de Jean Bourson (20 et 21/08), Georgette fille de Jean Bourson (20 et 21/08)
- 5 Gratianne fille de Jean Bourson (20 et 21/08), Anne Simondan fille d'Etienne, grangier du Brachet²
- 6 Toussaint Bourson fils de Jean (20 et 21/08) ;
- 7 Perrette Bonnard de Diémoz, mère de Jean Bourson
- 8 Aymard Jay ;
- 9 Benoite Pressin fille de Gabriel (29/08) ;

¹ Conservés à la mairie de Saint Georges

² Exploitant de la Grange du Brachet, territoire agricole

- 11 Balthazard Bourson fille de Jean (20-22/08 - 6-7/09)
- 12 Floris..... ;
- 13 Georges Rabatel ;
- 15 Catherine fille de Floris (12/09), Louis Chaurot fils de Claude (29/07), Toinette Lignage femme de Blaise Bouvier.
- 19 Benoitte Chaurot fille de Claude (29/07 - 15/09).
- 24 Jacquemaz Simondan fille d'Etienne (05/09).
- 26 Marguerite Durand fille de Guillaume.
- 30 Catherine Jay fille de Guillaume

- 1^{er} oct Aymard Jay fils du même
- 2 Floris Bonnevey fils de Philippe
- 5 Aimée Bonnevey sœur du précédent, Gabriel Pressin (29/08 - 09/09)
- 7 Marie Cotton femme de Claude Jay (30//09 - 02/10), Georges Jocteur fils de Benoit (12 et 29/08)
- 16 Jeanne Bardinat femme d'Etienne Simondan (5 et 24/09)
- 20 Guillaumette ...femme de André Boyet dit ..
- 22 Jeanne La Valloussière fille de Jean
- 23 Jeanne Carles femme de Cl.Jocteur, un de leurs enfants
- 24 Pierre Galon.

Ainsi prend fin cette lugubre liste comprenant 80 victimes et où des familles entières (les clusters d'aujourd'hui) ont disparu, comme celles des :

Famille Lavalloursière

Le 30 juillet 1629 décède la mère de Jean Lavalloursière ; le 11 août, Jean décède à son tour ; le 20, c'est sa veuve Françoise Métra ainsi que Clauda, Guillaume, Toussaint, Louis et Pierre, ses enfants ; le 24 août Florie et le 20 octobre Jeanne deux autres de leurs filles.

Famille Bournon

Le 20 août, décès de Catherine fille de Jean Bournon ; le 21 Jean et son fils Louis ; le 24, sa veuve Florie Volland ; le 4 septembre Gasparde et Georgette, leurs filles ; le 5, Gratianne et Toussaint deux autres de leurs enfants ; le 7 Pernette Bouvard la mère de Jean Bournon ; le 11 une autre de leurs filles Baltazarde. Le 13 juillet, c'est la femme de Pierre Ginin, son père et sa fille Benoitte ; le 24, c'est lui-même et un de ses valets.

On peut imaginer la population terrorisée, condamnée à enterrer ses morts ; les familles atteintes isolées, recluses, seule prophylaxie utilisée à cette époque. Les barbiers et charlatans ne proposent que des remèdes bizarres et dont on peut douter de l'efficacité. Le plus connu est le masque à bec d'oiseau, rempli d'herbe médicinales et odorantes pour arrêter la peste.

Comme rare remède, on peut citer aussi le « vinaigre des 4 voleurs » très en vogue jusqu'au milieu du XIX^e siècle pour ses vertus antiseptiques. C'est au cours de l'épidémie de peste qui sévit à Toulouse de 1628 à 1631 que quatre voleurs sont pris alors qu'ils dévalisent les pestiférés sans pour autant attraper la maladie. Pour avoir la vie sauve, ils révèlent leur secret : une macération d'absinthe, de romarin, de sauge, de menthe, de cannelle, dans le vinaigre [...] avec laquelle ils se frottent les mains et le visage pour se préserver, disent-ils, de la contagion. La divulgation de leur recette leur permit d'être roués plutôt qu'être brûlés ...

A la fin octobre 1629, à Saint Georges la maladie semble s'arrêter aussi brutalement qu'elle est apparue. La vie reprend son cours avec dynamisme et la population s'accroît. Il y a recrudescence de mariages et de baptêmes : 2 mariages en 1629, 11 en 1630, 35 en 1631 ; 22 naissances en 1630, 30 en 1631, 44 en 1632. C'est la dernière fois que cette maladie atteint, de 1629 à 1636, l'ensemble de la France, ne réapparaissant que sporadiquement au XVIII^e siècle, sans qu'on en connaisse bien les raisons, la maladie semblant obéir à des cycles de longue durée.

D'autres auteurs plus récents ont repris le thème de la peste. Manzoni raconte, dans « Les fiancés » les difficultés qu'ils ont à se retrouver dans une Italie du nord pestiférée, Pagnol décrit la peste de Marseille de 1720 dans « Les pestiférés ». Pour Giono « Le hussard sur le toit » et Camus « La peste » la pandémie devient allégorique en s'élargissant à la peste des esprits : la peste brune.



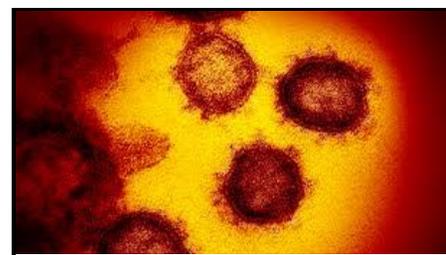
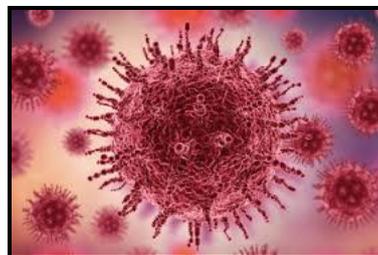
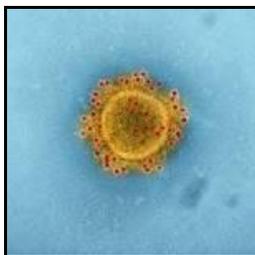
Les murailles n'arrêtent pas la peste. (porte du XIII^e siècle à Caernarvon, de construction contemporaine à celles de Saint Georges et supervisée par Maître Jacques.



Le médecin de peste se protège durant une épidémie à Rome au XVII^e siècle (gravure de Paul Fürst, 1656) avec une tunique recouvrant tout le corps, gants, bésicles de protection portées sur un masque en forme de bec garni d'herbes, chapeau et baguette.



Et maintenant, le Covid 19 est là et prend tout le monde de court, dans une cacophonie tapageuse rappelant les criées des remèdes miracles du Moyen-âge. Mais nous le voyons avec nos microscopes, c'est une couronne flamboyante avec cheveux de feu, il est arrivé de l'Est par avion et ne tue pas tous ceux atteints.

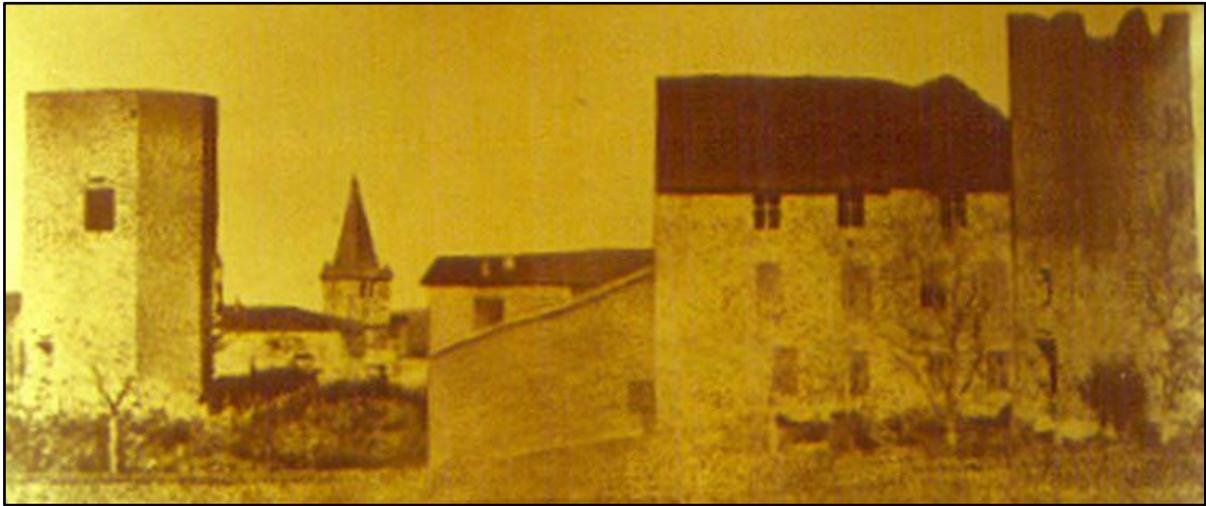


Trois représentations du Covid 19

Vers l'an 100 de notre ère, Saint Jean écrivait qu'après une sonnerie de trompette, une invasion d'une espèce étrange de sauterelles aux têtes couronnées d'or et avec des cheveux de femme agresserait fortement les hommes dans un grand fracas mais sans que ceux-ci arrivent à trouver la mort. Avec les mots et les concepts du premier siècle cela ressemble curieusement à notre actuelle pandémie et peut porter à réflexion (Apocalypse 9 de Saint Jean l'évangéliste).

Modèle numérique du château (suite du cahier n°3) par R.M. Faure

Construire le modèle numérique du château de Saint Georges d'Espéranche n'est pas une simple affaire. Bien que possédant un certain nombre de documents, voir cahier n°3, la disponibilité des outils et le confinement de 2020 n'ont pas permis d'avancer à la vitesse souhaitée. L'exploitation du relevé scanner laser (AEDIFIA) est en cours. A l'aide d'outils plus classiques les CMJ ont réalisé deux montages qui illustrent l'importance du château-palace de Maître Jacques.

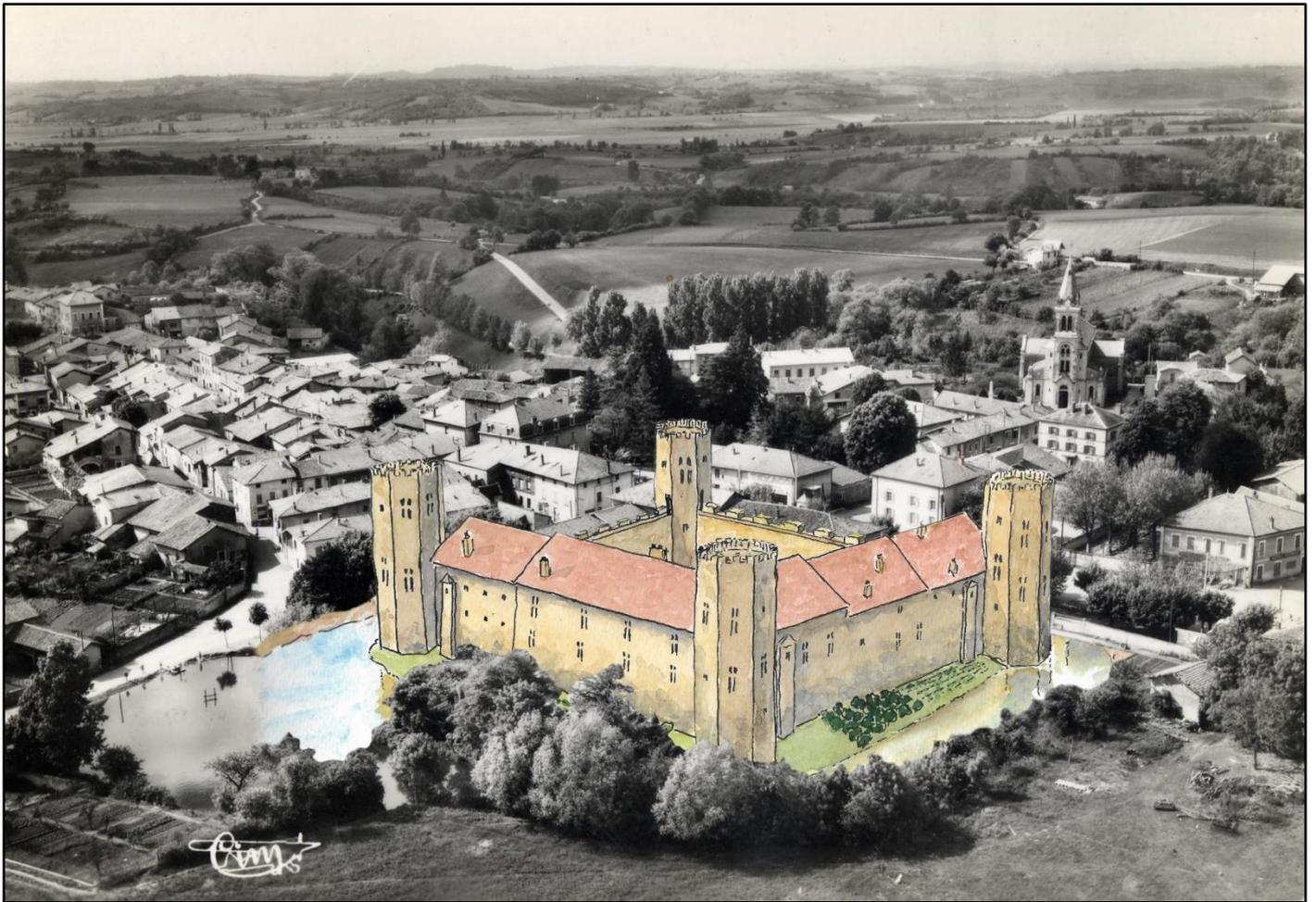


*Photographie du château, à la fin du XIX^{ème} siècle.
Les tours Sud-Est et Sud-Ouest sont quasi complètes et le corps de bâtiment possède un second étage.*

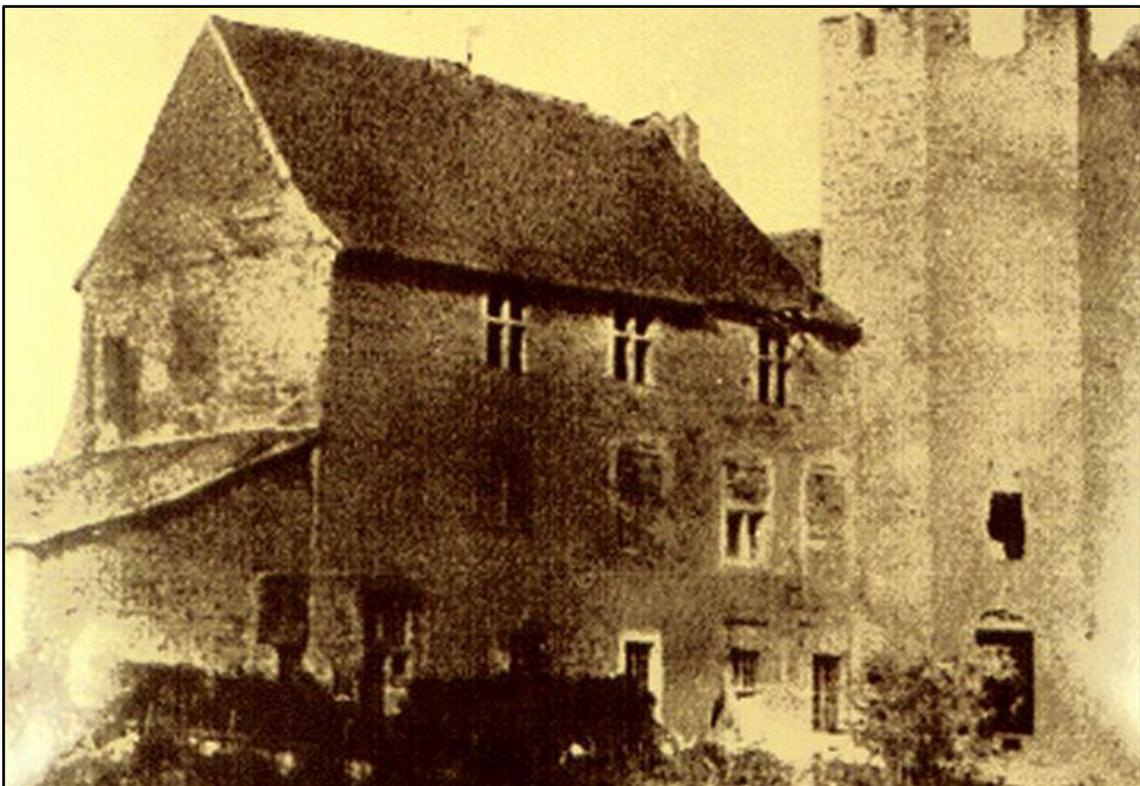
Sur deux photographies, nous insérons le modèle filaire simplifié du château. Les limites du modèle permettent à notre artiste Guy Bernard de réaliser un dessin du château à l'échelle de la photo, dans la perspective calculée par ordinateur. Geoffroy Levy incruste le dessin de Guy dans les deux photos. L'exactitude du rendu conduit à une précision bien inférieure au mètre et ce rendu permet de percevoir facilement la place importante qu'occupait le château dans le village actuel.



Vue depuis le haut de l'église (Camille : photographe, Guy : peintre, Geoffroy : insertion).



Vue aérienne des années 1950 avec un dessin à l'échelle du château. (E.J. Cellard : photographe, Guy : peintre, Geoffroy : insertion)



Photographie du château, de la fin du XIX^{ème} siècle. La tour Sud-Est est complète et le corps de bâtiment possède un second étage.

Enfants assistés

Par E. Labruyère

Les enfants assistés se distinguent des enfants en nourrice : un enfant en nourrice est placé par ses parents alors qu'un enfant assisté est un enfant abandonné. (Voir dans « Glanes d'histoire » page 154, l'article concernant les enfants en nourrice.)

L'abandon des enfants au XIXe siècle...

Le tour d'abandon



Vers 1800, plusieurs villes mettent en place des tours d'abandon. Il s'agit d'un guichet tournant installé dans la façade des hospices. On sonnait ensuite une cloche qui prévenait une sœur qu'un enfant avait été déposé, sans que celle-ci puisse voir qui étaient les parents.

Ce dispositif permet aux parents de déposer leur enfant dans l'anonymat et en toute sécurité. Ils laissent parfois dans les langes des nouveau-nés des signes de reconnaissance gardant l'espoir de leur identification, voire d'une future restitution,

Le décret impérial du 19 janvier 1811 officialise l'usage du Tour de l'abandon.

À Paris, ce dispositif ne semble avoir fonctionné qu'une cinquantaine d'années (entre 1810 et 1860).

Les tours sont supprimés vers le milieu du XIXe siècle et remplacés par un bureau d'admission composé des administrateurs des hospices

et des représentants de la puissance publique, chargés de questionner la mère qui apporte son bébé et de la convaincre de le garder, en compensation de secours temporaires.

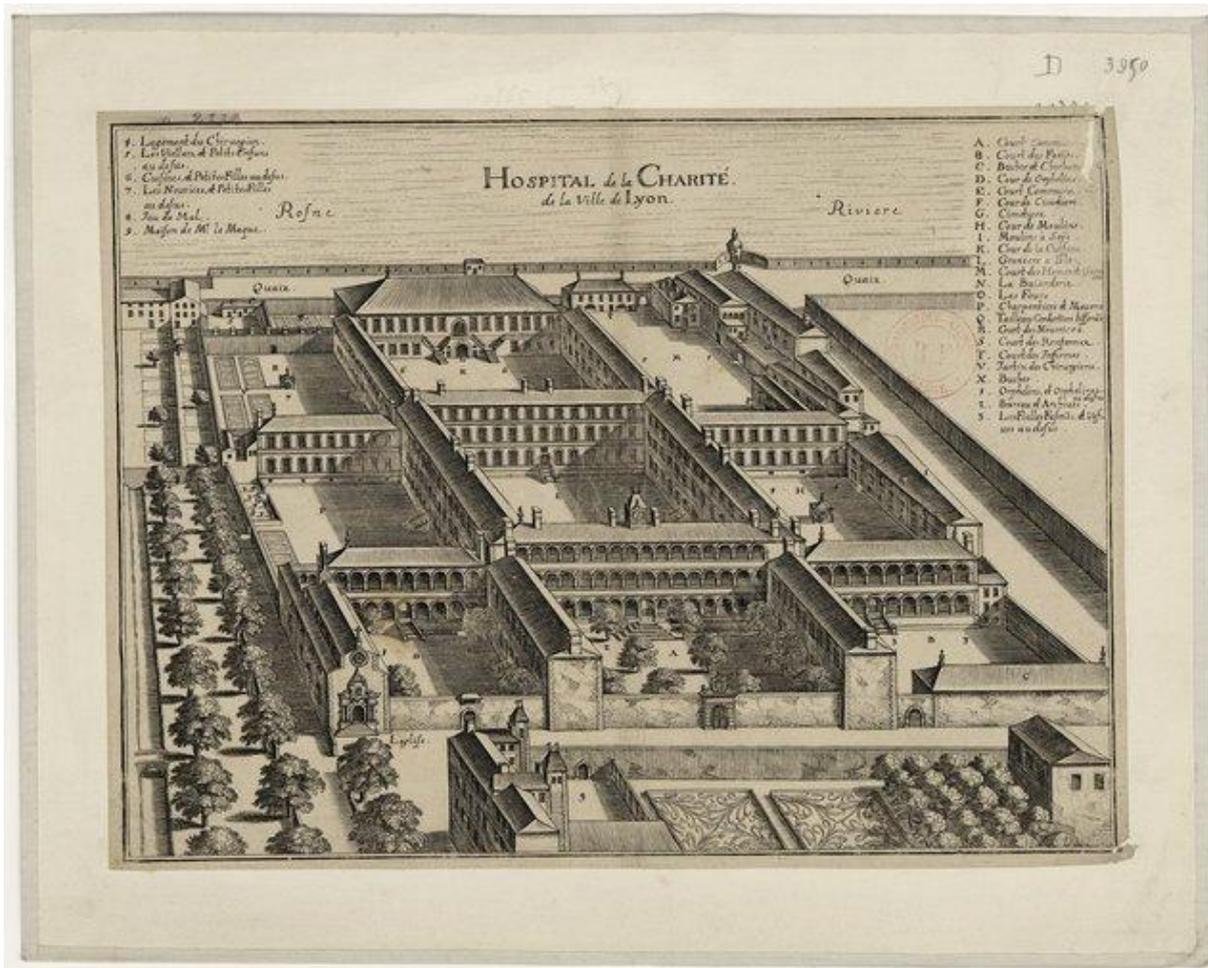
Le collier

Une fois que l'admission de l'enfant a été prononcée, il est immatriculé dans un registre n 1 intitulé « journal ou main courante » qui comprend tous les enfants sans distinction de sexe, d'âge ou de catégorie, admis à l'assistance publique.

Les registres 2, 2 bis, 2 ter sont applicables aux enfants trouvés, abandonnés ou orphelins.

Au moment même où il est procédé à l'inscription du pupille sur ces « livres matricules » on lui passe au cou un collier rivé supportant une médaille qui reproduit le numéro de registre. Ce collier, qui ne doit pas être enlevé avant la septième année, a pour but d'assumer l'identité de l'enfant et d'empêcher toute tentative de substitution... En France, depuis le commencement du XIXe siècle, l'administration a varié plusieurs fois sur le système à adopter. On a expérimenté des boucles d'oreilles, mais le collier rivé au moyen d'une petite presse a prévalu. Celui-ci devait être enlevé à l'âge de 6 ans, mais ce n'était pas toujours respecté. En cas de rupture fortuite, le procès-verbal et le signalement de l'enfant sont consignés au livret.

Ces enfants sont ensuite placés dans des familles par les hospices (Hospice de la Charité à Lyon, hospice de Grenoble).



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Relevé dans les recueils administratifs de 1859.

Toute nourrice qui désire se charger d'un nouveau-né est tenue de se présenter à l'hospice et d'y faire constater son aptitude à l'allaitement. Elle doit justifier en outre par l'autorité locale :

- qu'elle est de bonne vie et mœurs ;
- qu'elle a des moyens d'existence suffisants pour prendre convenablement soin de l'enfant ;
- que son dernier nourrisson est sevré ou en âge l'être.

L'enfant est confié à la nourrice, à la charge par elle

- de l'allaiter de son lait, non artificiellement ;
- de ne le sevrer qu'à l'âge de douze mois au plus tôt, et dans le cas où elle tomberait malade ou deviendrait enceinte avant ce terme, d'en prévenir immédiatement le maire qui pourvoit d'urgence au déplacement de l'enfant ;
- de ne jamais coucher son nourrisson avec elle ;
- de ne le remettre à aucune autre personne pour quelque cause que ce soit, sans le consentement exprès de l'administration ;
- de le faire vacciner, dès la première tournée du médecin vaccinateur, s'il ne l'a déjà été à l'hospice ; de le tenir toujours proprement et de n'employer ses layettes et vêtements qu'à son usage personnel ;

- de le traiter avec bonté et douceur comme le sien propre, de veiller avec soin sur sa santé, et en cas de maladie de prévenir immédiatement le maire, à qui tout pouvoir est donné d'appeler le médecin cantonal, ou de faire transférer l'enfant à l'hospice ;
- de l'envoyer, à partir de l'âge de six ans jusqu'à quinze, et au moins pendant l'hiver, soit à l'école communale, soit en cas de trop grand éloignement du chef-lieu, à l'école privée voisine ;
- de lui donner, en temps convenable, les premiers principes de la religion, et de lui en faire remplir les devoirs ;
- de l'initier de bonne heure, et au fur et à mesure du développement de ses forces physiques et intellectuelles, aux diverses pratiques de l'agriculture en usage dans le pays, ou aux travaux du ménage ;
- de ne pas communiquer avec les parents de l'enfant et de les faire connaître à l'administration, dans le cas où elle viendrait à les découvrir ;
- de ne jamais mettre en gage, pour quelque cause que ce soit, le livret de l'enfant, et de le présenter à toute réquisition de l'inspecteur du service ;
- en cas d'évasion ou de disparition de l'enfant, de faire les démarches nécessaires pour le retrouver, et d'en prévenir immédiatement l'autorité locale et la commission hospitalière ;
- en cas de décès, d'en faire la déclaration à la mairie dans les vingt-quatre heures, et de rapporter fidèlement à l'hospice, dix jours après, au plus tard, les boucles d'oreille et les layettes ou vêtements de l'enfant.

Faute à la nourrice de remplir exactement les dispositions ci-dessus, l'enfant lui sera immédiatement retiré.

Elle sera privée en outre des gages échus, sans préjudice de toute poursuite en restitution ou dommage qu'il y aurait lieu de lui intenter.

Le tarif du mois de nourrice et pensions des enfants trouvés, abandonnés et orphelins pauvres est fixé ainsi qu'il suit :

- De la naissance à 2 ans : 14 francs par mois et une prime de 30 F payable au bout de l'année si l'enfant survit et a été reconnu bien soigné.
- De 2 à 4 ans : 10 francs par mois.
- De 4 à 6 ans : 8 francs par mois.
- De 6 à 8 ans : 6 francs par mois.
- De 8 à 10 ans : 5 francs par mois.
- De 10 à 12 ans : 4 francs par mois.

Indépendamment de ces prix il est alloué deux indemnités de 50 francs.

- La première au nourricier qui aura gardé et traité avec soin l'enfant depuis sa naissance jusqu'à l'âge de douze ans accomplis, et lui aura fait donner l'instruction primaire et religieuse.
- La deuxième, à ce même nourricier, s'il garde l'enfant après cet âge, ou à défaut, au cultivateur ou manufacturier qui prendra l'engagement de s'en charger au moins pendant deux années.

Ces deux indemnités sont accordées par nous, sur proposition de l'inspecteur du service.

Le tarif diminue au fur et à mesure, les politiciens estimant que l'enfant participait aux divers travaux quotidiens de la ferme, de la maison ou autre.

Tout enfant placé en nourrice reçoit, à son départ de l'hospice, et jusqu'à sa douzième année, des layettes et vêtements ainsi composés :

Layette pour un enfant de moins d'un an :

6 drapeaux, 2 garde-pailles, 1 couverture piquée, 1 berceau avec son archet, 2 langes, 2 maillotières, 2 bonnets d'indienne doublés, 2 brassières, 2 chemises.

Vêtire pour enfant de 1 à 2 ans :

2 chemises, 2 robes, une en molleton, une en bourrette, 2 paires de bas, 2 bonnets d'indienne doublés, 1 paire de souliers.

Vêtire pour enfants de 2 à 4 ans :

2 chemises, 2 robes, une en molleton, une en bourrette, 2 paires de bas, 2 bonnets d'indienne doublés, 1 paire de galoche.

Vêtire pour enfants de 4 à 6 ans

Garçons : 2 chemises, 1 veste, 1 pantalon, 1 gilet, 1 casquette, 2 paires de bas, 1 paire de galoches.

Filles : 2 chemises, 2 robes, une en tissu, une en bourrette, 1 jupe en coton, 2 bonnets d'indienne doublés, 2 paires de bas, 1 paire de galoches.

Vêtire pour enfants de 6 à 8 ans

Garçons : 2 chemises, 1 veste, 1 pantalon, 1 gilet, 1 casquette, 2 paires de bas, 1 paire de galoches.

Filles : 2 chemises, 2 robes, une en tissu, une en bourrette, 1 jupe en coton, 2 bonnets d'indienne doublés, 2 paires de bas, 1 paire de galoches.

Vêtire pour enfants de 8 à 10 ans

Garçons : 2 chemises, 1 veste, 1 pantalon, 1 gilet, 1 casquette, 2 paires de bas, 1 paire de galoches.

Filles : 2 chemises, 2 robes, une en tissu, une en bourrette, 1 jupe en coton, 2 bonnets d'indienne doublés, 2 paires de bas, 1 paire de galoches.

Vêtire pour enfants de 10 à 12 ans

Garçons : 2 chemises, 1 veste, 1 pantalon, 1 gilet, 1 casquette, 2 paires de bas, 1 paire de galoches.

Filles : 2 chemises, 2 robes, une en tissu, une en bourrette, 1 jupe en coton, 2 bonnets d'indienne doublés, 2 paires de bas, 1 paire de galoches.

Que deviennent ces enfants après 12 ans ?

Dès le plus jeune âge les enfants participent à l'activité de la ferme : curer l'écurie, donner le foin aux vaches, aux chevaux, aider à la moisson, aux fenaisons, mener aux champs les vaches, chèvres, oies etc.

Ils ne vont à l'école que l'hiver. Dès les beaux jours ils sont considérés comme une main-d'œuvre indispensable pour le fonctionnement des petites exploitations agricoles. À 11 ans un garçon devient vacher, puis bouvier vers 15 ans, puis valet et enfin charretier à 21 ans.

À l'âge de travailler (vers 10-12 ans au XIXe siècle), il continue de vivre dans sa famille d'accueil ou bien, si celle-ci ne peut l'employer, il est mis en apprentissage chez un artisan, un commerçant, employé dans des manufactures (à Paris ou en province) ou dans une ferme comme ouvrier agricole ou domestique, le pire étant celui de manœuvre, l'enfant n'ayant alors ni maître, ni patron, personne sur qui prendre modèle (sources : De l'enfant trouvé à l'enfant assisté d'Anne Cadoret).

Arrivé à l'âge adulte, les enfants trouvés mâles sont recrutés pour le service militaire. Ce qui peut expliquer pour certains leur disparition des listes de recensement.

En 1845 il est décidé d'envoyer les enfants des hospices pour aider à la colonisation de l'Algérie. Ainsi 200 enfants des hospices de Paris, âgés de 10 à 13 ans, sont envoyés en Algérie où ils sont accueillis à l'hospice de Misserghin. Une circulaire sollicitait les départements pour qu'ils participent eux aussi à cet effort, beaucoup ont refusé car, compte tenu de la dénatalité de la France, comme l'écrit Gilles Mérien : "L'enfant trouvé devenait un bien précieux qu'il convenait de ne pas gaspiller et de conserver sur place" (noté dans « Les enfants des hôpices » de Marcel Sarrazin).



Clin d'œil d'histoire : n'enterre pas qui veut

Par jugement du 5 septembre 1831, le tribunal correctionnel de Vienne a déclaré Jean Moussier, prêtre desservant la succursale de Ternay, convaincu d'avoir le 19 août 1831 procédé sans l'autorisation préalable de l'officier de l'état civil à l'inhumation de Marie Derchier, décédée la veille dans la commune de Ternay, et, pour réparation de ce délit, a condamné ledit Jean Moussier à un emprisonnement de six jours, à une amende de 16 francs et aux dépens. Sur l'appel de M. Moussier, le jugement a été infirmé par arrêt de la Cour de Grenoble le 8 décembre 1831, qui a affranchi Moussier de toute peine.

Le château de Caernavon (pays de Galles) *par R.M. Faure*

D'après les travaux d'Arnold Taylor (1911-2002)

L'histoire

Maître Jacques a dirigé les travaux du château de Saint Georges de 1268 à 1272. Le roi d'Angleterre Edward au retour de croisade séjourne au château de Saint Georges en Juin 1273 où il rencontre cet architecte. De retour en Angleterre, Edouard 1^{er} s'engage dans la conquête du Pays de Galles, qu'il veut pacifier, c'est-à-dire assurer aux colons anglais des établissements pérennes. Dès le commencement de sa guerre de conquête (1282-1283) Edward marque le territoire par d'imposants châteaux et fortifications. Maître Jacques, qui est au service du roi depuis 1275, se voit confier la réalisation de châteaux, dont celui de Caernavon.

Symboliquement Caernavon est un site déjà chargé d'histoire puisqu'un camp romain, fort de Segontium y a été établi lors de l'occupation romaine qui dura trois siècles. Edward veut un château hors normes, imposant et majestueux, et Maître Jacques va donner tout son talent dans ce château qui est une des plus belles réalisations d'architecture militaire du 13^{ième} siècle, en Europe. Ce château, bien conservé, est inscrit au patrimoine mondial de l'humanité.



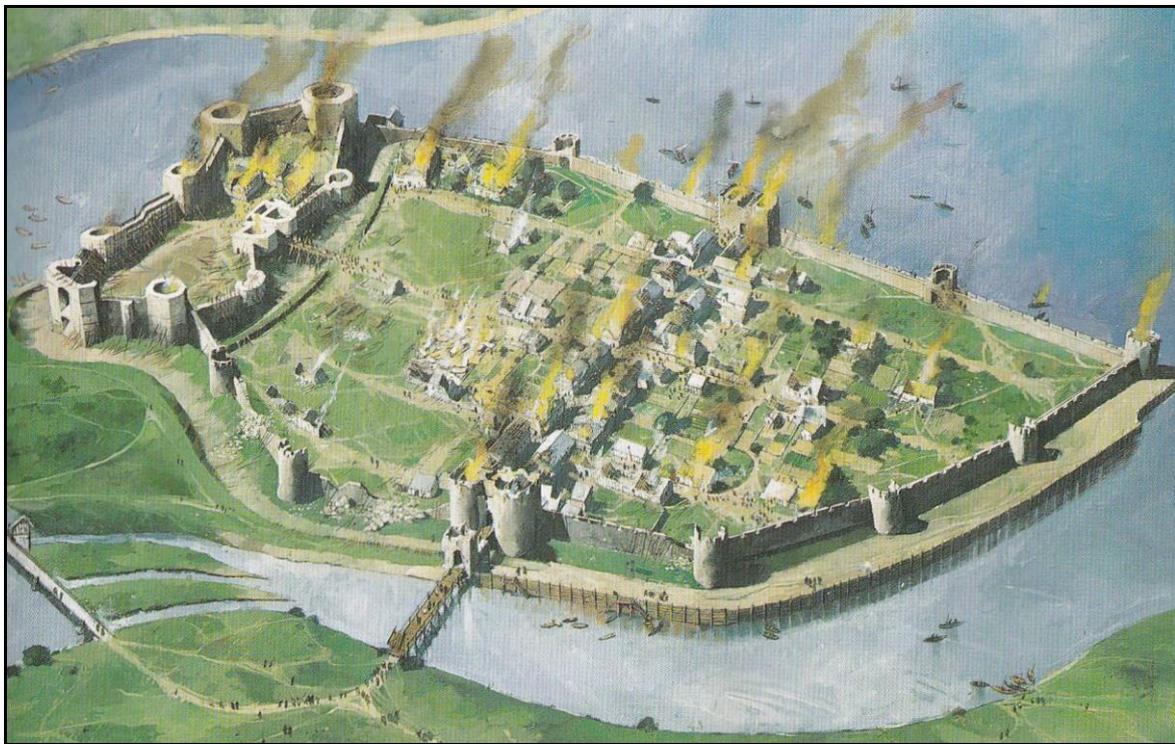
La ville de Caernavon et son château vers 1330

En Décembre 1282, Llewelyn, le leader des Gallois, est tué et son château de Dolwyddelan investi. En Mars 1283, Edward est sur place et la construction des châteaux de Conway, Caernavon, Harlech commence immédiatement de façon à interdire tout mouvement hostile dans ces vallées de passages et d'échanges. De très

grandes quantités de bois de charpentes sont apportées par bateau, même depuis Liverpool. Ces tonnes de bois serviront à des fortifications temporaires, car durant la construction le chantier peut être attaqué et détruit. A Caernavon, une partie de la ville Galloise est détruite pour faire place au château, les bois sont récupérés et ils seront payés, mais trois années plus tard.

Des centaines de terrassiers creusent les douves, aplanissent les terrains et creusent les fondations des murs qui atteignent jusqu'à six mètres de large.

En 1284, le château a déjà une bonne allure, les pierres viennent d'Anglesey ¹, les fortifications de la ville sont bien visibles et c'est le 25 Avril 1284, sans doute dans la toute nouvelle 'Eagle tower' que la reine Eléonore donne naissance à Edward de Caernavon, prince de Galles ² et futur roi d'Angleterre. Fin 1285, le gros œuvre du château est quasiment terminé et son aménagement se poursuit avec moins d'ouvriers de plus en plus spécialisés et artistes.³



La révolte de 1294, alors que le château n'est pas terminé, freine le développement

Après une période calme, où l'administration royale est mise en place, en 1294, une soudaine révolte assassine les nouveaux seigneurs et brûle le château. La réaction anglaise est sévère et dès Novembre 1295, la loi anglaise est rétablie. Mais il faut reconstruire. De nouveau Maître Jacques (Master James of Saint Georges, comme il est dénommé) reprend du service. Cette seconde phase de travaux sera poursuivie

¹ Une île à quelques lieues de Caernavon.

² Le coup du Prince. Edward aurait, lors de tractations, promis aux Gallois un prince parlant le gallois : comme tout bébé. Depuis le fils aîné du roi d'Angleterre est Prince de Galles.

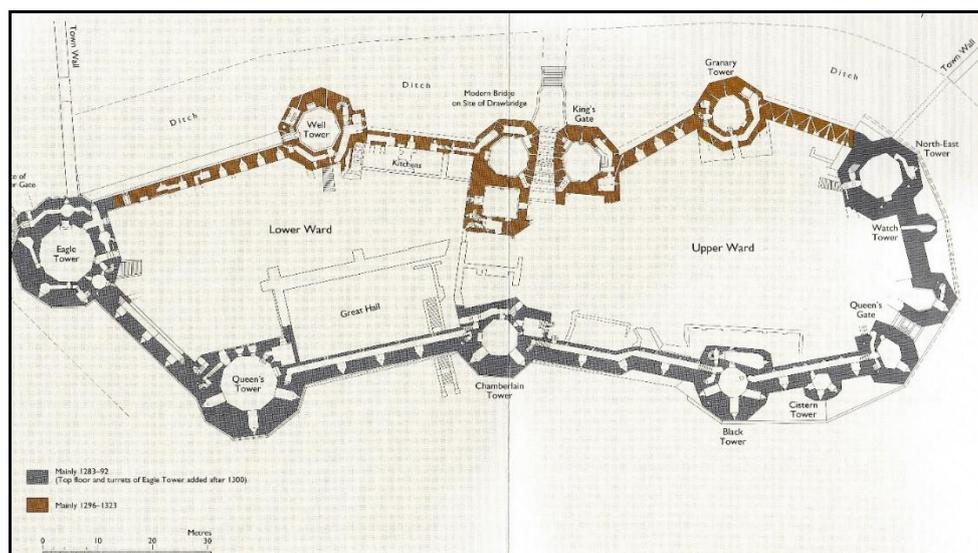
³ Les Anglais avaient un système précis de comptabilité, et les rôles qui nous sont parvenus, permettent de savoir avec précisions qui étaient les ouvriers, d'où ils provenaient, et quelles étaient les quantités de matériaux utilisés. Voir 'King's works' d'Arnold Taylor.

après la mort de Maître Jacques (1309) et d'Edouard 1st (1307) par Edward 2nd jusqu'en 1330. Le château aura alors son aspect définitif.

Les Gallois sont sous le 'statute of Wales' depuis 1284 et il faut attendre Henri 7⁴ (1485-1509) pour voir cette loi adoucie, ce qui diminue les tensions et rend moins dur à supporter le symbole des châteaux anglais. Comme tous, celui de Caernavon subit l'outrage des ans. Il est utilisé pendant la guerre civile (1642-1648) quand une garnison l'occupe, puis son démantèlement est maintes fois évoqué, mais comme la vente des pierres ne couvre pas les frais, tout reste en l'état. En 1852 le train arrive au Pays de Galles et peu à peu un regain d'intérêt est porté aux châteaux et des crédits d'état permettent quelques réparations. Le 13 Juillet 1911, le fils du roi Georges 5th devient Prince de Galles au château de Caernavon. Cette première cérémonie d'investiture sera suivie par celle de Charles, le fils d'Elisabeth 2, en 1969. Depuis le début du 20^{ème} siècle, châteaux et murs de la ville sont protégés et sauvegardés. Dans les années 1930, le professeur Arnold Taylor qui deviendra conservateur en chef des monuments anglais, est chargé de mettre en valeur ce patrimoine, qui pour les Gallois rappelait la domination Anglaise, et de convaincre les Gallois d'accepter ce témoignage de l'histoire. C'est lors de ses recherches qu'il découvrira que Maître Jacques de Saint Georges a anobli son nom avec le nom de son château de référence qui est celui de Saint Georges. Sa mission de réconciliation a été aussi bien remplie, puisqu'aujourd'hui tous les Gallois connaissent Maître Jacques de Saint Georges et admirent ses châteaux.

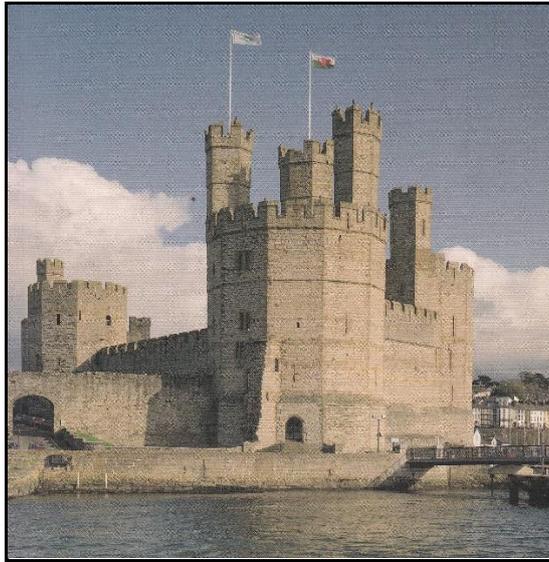
Le château

Le château de Caernavon s'inscrit dans un rectangle de 180 m x 60 m, soit une surface de plus d'un hectare. En comparaison celui de Saint Georges d'Espéranche réalisé auparavant par Maître Jacques, ou Le Louvre de Philippe Auguste à Paris (référence des châteaux français), ont des surfaces d'un demi-hectare. C'est donc un immense château dont la majesté tient à ses tours octogonales et son parement fait de bandes de pierre de différentes couleurs.



⁴ Premier prince Tudor, famille d'ascendance Galloise.

Il comporte sept tours octogonales et deux portes fortifiées ⁵. La muraille de la ville s'accroche au château et fait plus d'un kilomètre. Les sept tours sont nommées : tour du Roi, tour de la Reine, tour Chamberlain ⁶, tour Noire, tour Nord-Est, tour grenier, tour du puits et pour finir la tour de l'aigle. Cette dernière tour est la plus impressionnante des tours de plus de 18m de largeur, offrant à l'intérieur des pièces quasi circulaire de 10.5 m sur trois étages. L'épaisseur des murs approche les 6 m. Au sommet de la tour trois tourelles surgissent du crénelage donnant à la tour de l'aigle un caractère unique.



La formidable tour de l'Aigle (Eagle tower)

Sa voisine, la tour de la Reine a une section de dimension semblable, mais la face intérieure est plane, abandonnant le dessin octogonal, pour une meilleure liaison avec la grande pièce de réception du château. Une coursive à l'intérieur des murs relie cette tour avec la tour du trésor. Cette dernière est plus petite puisque ses pièces intérieures ne font que 6.7m et elle n'est surmontée que d'une seule tourelle.



Vue générale du Château de Caernavon à marée haute

⁵ Porte de la Reine au sud et porte du Roi au Nord, vers la ville.

⁶ Chamberlain est un nom récent, c'était la tour du Trésor.

De la tour du trésor une coursive, dans l'épaisseur du mur, conduit à la tour Noire de même dimension, puis à une petite tour, tour de la citerne, jusqu'à la porte de la Reine. La porte de la Reine, n'a jamais été complètement terminée, c'est un passage fortement défendu entre deux tours (herse, assommoir, etc). Avec la tour suivante, tour Nord-Est, sur laquelle s'appuie la muraille de la ville commence la face Nord du Château, face à la ville. La muraille est alors moins épaisse, sans coursive intérieure.

Au milieu de cette muraille la porte du roi (King's gate) est une démonstration de la puissance guerrière des fortifications médiévales. Pour l'assaillant pas moins de six portes à vaincre, un pont mobile, cinq herses, un passage étroit coudé à angle droit, puis un second pont mobile avec provenant des étages supérieurs des très nombreux orifices pour déverser sur cet assaillant, flèches, et blocs de pierre, ou eau pour éteindre le feu des portes enflammées. Quand on entre par cette porte, à droite sont les cuisines, jusqu'à la tour du puits (Well tower). Le puits qui a une profondeur de plus de quinze mètres fournit l'eau potable si précieuse en cas de siège.

L'intérieur du château

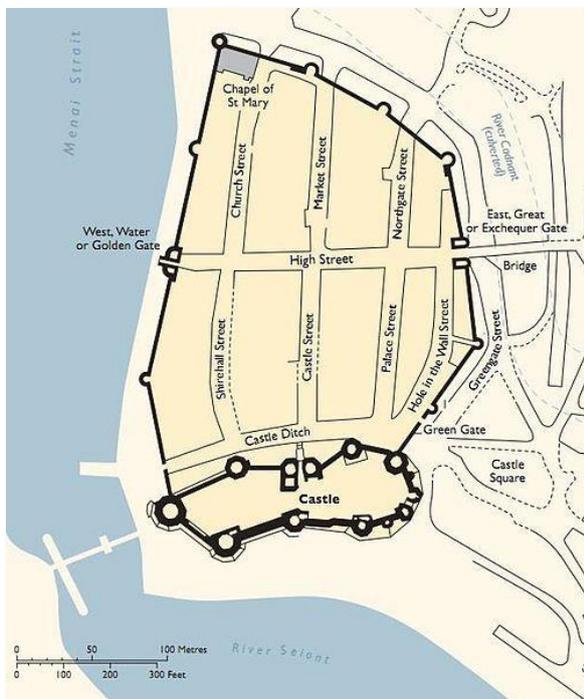
Le château de Caernavon a été construit, en partie, à la place d'un ancien château qui était sur une motte médiévale. C'est pourquoi la partie Est de la cour intérieure est surélevée par rapport à la partie Ouest. Le long des murs de nombreux édifices s'appuient sur les murailles et correspondent aux activités de la garnison et de la cour royale quand elle séjourne à Caernavon. Entre la tour du puits et la porte du roi se trouvent les cuisines, lieu d'activité permanente. En face, entre les tours Chamberlain et la Reine, le bâtiment principal, le grand hall, vaste salle de plus de 30 m x 11 m, reliée aux coursives internes des murs et donc aux tours, est la salle de conseils, de réunions et de banquets. Ces deux bâtiments sont bien définis par leurs fondations encore visibles, mais bien d'autres s'appuyaient sur les murailles comme les écuries et les forges pour maintenir l'arsenal de guerre. La taille des tours à trois étages de logement et le rôle princier du château faisait que les appartements occupaient les tours avec des chapelles attenantes pour chaque pièce, ce qui ne rendait pas nécessaire un lieu de culte plus vaste.⁷

Les murs de la ville

De près d'un kilomètre de longueur, les murs de la ville sont la première défense et abritent les colons anglais.

Deux portes donnent accès à la ville, la porte de l'ouest (West gate or Golden gate) étant tournée vers la mer, permettant aux marchandises du petit port d'entrer en ville. Tous les 50 mètres environ une tour fait saillie et permet de mieux défendre les murailles. Si les murailles sont envahies par l'ennemi, un dispositif astucieux permet d'isoler des parties de mur et de retarder l'assaut.

⁷ Otto de Grandson, (128-1328) conseiller du roi, juge royal pour le pays de Galles, qui passa plusieurs fois par Saint Georges d'Espéranche, avait ses appartements dans la tour de l'aigle.



La porte de l'Est (East gate) était la porte principale, précédée d'un pont à cinq arches en pierres qui permettait l'accès aux champs. De nombreuses archères et un chemin de ronde protégé indiquent l'inquiétude de Maître Jacques qui applique et multiplie tous les dispositifs de défense pour rassurer les colons. En cas de siège, le vaste château est alors le refuge ultime.

A Caernavon, le château et les murailles de la ville, sont bâtis sous la direction de Maître Jacques de Saint Georges qui applique et améliore tout ce qu'il a appris auprès de son père, au pays de Vaud, et lors de la construction du château de Saint Georges d'Espérance. Ce qui reste de ce château savoyard permettra-il

de retrouver les origines des techniques mises en œuvre ?

Clins d'œil d'histoire :

A une époque où la justice tranchait...

En 1346, les comptes de Jean Revoirel, notaire et chatelain de St Georges font mention du pain donné à une voleuse détenue pendant 8 jours et dont l'oreille fut coupée par sentence du juge.

Rififi chez les prélats....

Latran, 8 janvier 1241.

Le pape Grégoire IX rappelle à l'archevêque d'Arles que, sur la dénonciation des crimes de l'évêque d'Orange, il a chargé de s'enquérir de la vérité des faits reprochés, Jean, archevêque de Vienne et légat du Siège apostolique, lequel a fait l'enquête dont il était chargé et l'a transmise au pape ; celui-ci a donné comme auditeur de la cause l'évêque d'Ostie, etc.

SOUVENIRS D'ENFANCE.

par Jean de Baret

Voilà une longue lettre écrite en 1970 par un ancien Saint Georgeois établi à Lyon depuis de nombreuses années. Elle est adressée à un camarade d'enfance, plus jeune et...plus sage... que lui et qui lui a rendu visite récemment. Cette rencontre a fait resurgir de nombreux souvenirs, émaillés d'anecdotes, qui racontent un peu de la vie de Saint Georges et de ses habitants, vue par un enfant en 1910.¹

« Pourtant, je te l'ai dit et c'est vrai, ta visite m'a fait un grand plaisir. Peut-être est-ce parce que ton père et toi étiez restés dans mes souvenirs d'enfant, comme des gens « bien » du Fond de Ville, à la fois tranquilles et pleins de bon sens, peut-être aussi parce que tu venais me parler de ce vieux Saint Georges de notre enfance, le seul que je connaisse, car dans celui d'aujourd'hui il n'y a plus guère de visage sur lequel je puisse mettre un nom. Il m'est arrivé de croiser dans la grande rue ou sur la place un jeune garçon ou une jeune fille que j'ai cru un instant reconnaître, ne réalisant qu'après coup que ce n'était qu'une ressemblance familiale, et que c'était le grand-père ou la grand-mère que j'avais bien connus. Toutefois, ce qui n'a guère changé, malgré la disparition des arbres morts et leur remplacement par d'autres, malgré l'abandon des vieilles fermes qui s'écroulent, malgré l'envahissement des sentiers d'autrefois par les ronces ou les éboulis, ce sont les paysages d'alentours, la silhouette des collines, le bruit du vent dans les arbres, le chant des oiseaux invisibles au printemps dans les combes, et même ta voisine la vieille halle vénérable du Fond de Ville. Ah ce Fond de Ville ! nous n'avons sans doute pas les mêmes souvenirs car on ne te laissait guère te mélanger aux garnements du village et je ne t'ai jamais vu dans les batailles rangées à coups de cailloux qui opposaient le quartier de « sur la place » au quartier du « fond de ville ». Tu ne fréquentais pas non plus le « remblais^o », pourtant voisin, où l'on trouvait des bouteilles cassées pour la vie des verres de couleurs, des parapluies auxquels il restait trois ou quatre baleines et même parfois un moulin à café qui n'avait plus de dents. Au sommet du remblais, sur le bord de la route, tu n'étais jamais dans ces curieux tournois où quatre ou cinq marmots rangés en ligne jouaient à qui pisserait le plus loin. Et puis, tout en bas, il y avait le souterrain obscur de l'égout communal, qui remontait vers le village, on s'y réunissait pour fumer des bouts de chèvrefeuille secs, à grand renfort d'allumettes chipées dans la boîte familiale. On toussait, on crachait, on pleurait, mais c'était drôlement bon quand même. Il y avait aussi les « pétards » qu'on faisait avec des branches de sureau vidées de leur moelle et des bouchons de papier mâché.

Le « remblais », ancienne combe, maintenant comblée, située à l'emplacement du garage Berthon et du parking de la Croix Blanche, qui servait de dépôt d'ordures aux habitants du village.

Sous la halle, en ce temps-là, il n'y avait point d'autos ; ça n'existait pas encore. Mais, au moment des foins, quand l'orage menaçait, c'était le rassemblement hâtif des lourdes charrettes chargées de ce précieux fourrage que l'on venait mettre à l'abri. Du coup, sous les charrettes, entre les montagnes de foin qui traînaient jusqu'à terre, que de merveilleuses

¹ Cet enfant est Jean de Baret, né à Saint Georges, poète à ses heures. (1901-1983)

cachettes, pour jouer à n'importe quoi ou pour se balancer dans les « caissons » suspendus par des chaînes. Mais là encore, je ne me souviens guère t'avoir vu, pas plus que dans les expéditions sur le sentier des Balmes ou au « Coté la truelle », ou bien chez Joseph Paton, l'ermite de Mélat qui vivait seul avec son ânesse et ses boucs.

Au fur et à mesure que j'écris, je vois ressusciter tout le vieux Saint Georges : Vincent Rigaud trimballant sa cuite dans les rues du village, escorté d'une bande de gosses rigolards qui attendaient de le voir tomber ; le père Cottin, charron, faisant dans la rue le grand feu qui lui permettait de cercler les roues ; le père Bony, cordier, qui promenait sa quenouille de chanvre le long de la grand'rue ; et Morel, le vieux garde qui partait en tournée avec sa canne accrochée au bras et le vieux Deschenaud, qui couchait sous la halle entre deux planches garnies d'un peu de paille (un jour on n'avait rien trouvé de mieux que d'y mettre le feu). Te souviens-tu de Jean la Lune, en haut des escaliers de la Génie Piolat ; de Jean-Marie Drumillon et de son chien Rigaud ; de la famille Dupré-Abel ; du café Eymin ; de Camille et François Perroud ; de la maison Crétinon qui nous vendait des chutes de papier peint pour couvrir nos livres ; des épiceries Vignon, Pétrus Chabroud, l'Economique, Laverlochère ? de la forge au père Estienne, des tonneaux à Vireton et à Camille Escoffier, de la boulangerie Charton, en face de laquelle il y avait une pompe où on buvait de bons coups à l' occasion, comme d'ailleurs celle de Latreille qui était sur le chemin de l'école. Ah, cette école ! Il m'est arrivé de m'y faire enfermer le soir à 4 heures, discrètement, je remontais alors dans la classe, je m'asseyais à la place du maître, en seconde (c'était alors Mr. Cottin) et je m'entraînais à imiter des « très bien » et des « bien » à l'encre rouge. Je sens encore l'odeur très particulière de cette encre...

Et la diligence de Lyon, qu'on allait attendre aux Ayes, au temps de Budillon... Etais-tu à l'Amballon quand on a inauguré le petit train TOD, qui est arrivé tout pavoisé de drapeaux et de branchages, chargé de monde (c'était gratuit pour tout le monde) et en sifflant sans interruption

Et les marchés d'autrefois, ces vastes rassemblements du mercredi, où se mélangeaient les gens, les paniers, les bêtes, les chars à banc, dans la cohue la plus familière et parmi cent odeurs où prédominait celle des fromages... ça devait être un grand jour pour le magasin Clopin, et il devait en arriver des colliers à réparer, et il devait s'en vendre des beaux fouets tressés, des licols, des lanières à lier le joug des bœufs, etc... Tu vois, toutes ces images reviennent pêle-mêle, et ça pourrait durer encore longtemps....

Un jour viendra, proche ou lointain, où nous aurons à notre tour rejoint tout ce monde des ombres et des noms qui s'effacent sur des pierres tombales. Rien ne presse, évidemment. Mais en attendant notre tour ; il est bien agréable de remonter le cours du temps et de faire ensemble un tour de notre vieux Saint Georges de 1910. Par contre, je n'ai pas tellement envie de connaître celui de l'an 2000.

Excuse ce long bavardage, je me suis laissé aller et emporter au fil des souvenirs. Merci d'être venu un soir les réveiller. »



Cette image est un photomontage de Geoffroy, à partir d'une carte postale des années 1910 représentant un jour de marché sous les halles du village et une photo actuelle des lieux. Cela induit un anachronisme qui se remarque avec un peu d'attention.

Les Compagnons de Maître Jacques vous attendent les premiers mercredis du mois, à 18h dans la chapelle du château ou sur internet à cmj@cmj-stgeorgesdesperanche.fr.

L'histoire, grande ou petite appartient à tous et tous pouvons y contribuer, simplement en écrivant les choses avant qu'elles ne s'oublient. Chacun peut donc contribuer et nous l'aiderons à mettre en forme ses anecdotes, ses vieux objets, comme témoignages de ce passé qui a fait ce que nous sommes et qui éclaire notre avenir.

Nous espérons que ce cahier n°4 vous plaira, nous nous appliquons à rendre les suivants encore plus passionnants.

La cotisation annuelle, par famille, est de 20 euros et donne droit aux deux cahiers de l'année. Devenant **compagnon** vous êtes invité à participer et vous recevez chaque mois un compte-rendu des travaux de notre association maintenant plus que trentenaire.